

Compte rendu de la réunion CRO du 5 septembre 2018 à la Crèche  
*Procès-verbal*

**Présents :** Cédric Bertorelle, Cathy Champcourt, Stéphane Clochard, Laurent Darfeuille, Alain Chion, Jean Marie Durvaux, Frederic Lamy, Françoise Laurantin, Roland Roy, Sébastien Luqué, Michel Sabathé, Céline Mechin, Philippe Méjean Emmanuel Brugiére, François Watrin.

**Excusés :** Sébastien Authier, Emmanuel Brugiére.

Présentation de la politique régionale des officiels auprès des comités.

Il est mis en avant par le président, l'importance des CDO dans le monde des officiels et que sans celle-ci la commission régionale ne pourrait être efficace.

Présentation du power point

Présentation du secteur pour les départements :

Nombre d'arbitres : inquiétude suite au nouveau fonctionnement de la part des comités, quelques arbitres se posent des questions sur le fonctionnement, entre autre sur les tests physiques et la rétrogradation en département alors qu'il y a un manque d'arbitre évident au niveau régional.

Présentation des différents tableaux du territoire, groupe, potentiel, et refonte par l'équipe régionale des officiels des niveaux des arbitres.

Formation des arbitres : point sur le stage de revalidation du secteur Nord à Poitiers.

A ce jour, sur 41 arbitres qui doivent officier en championnat régional 20 ne sont pas à jour (de dossier médical ou de licence) et il reste 4 jours avant la revalidation ?

Par contre les arbitres de PNM sont à jour de dossier médical et de licence.

Formation des arbitres accédant au niveau régional :

Les 4 départements trouvent aberrants que pour accéder au niveau régional, les arbitres ou leurs clubs soient dans l'obligation de payer 300 euros, sachant que si trois équipes ne sont pas en règle avec la charte de l'arbitrage au niveau régional, ceux-ci doivent payer à la fédération 270 euros. Suite à ce système, les clubs ne vont pas inciter leurs arbitres à aller vers un niveau supérieur.

Les 4 CDO rappellent que pour un entraîneur non formé, la pénalité financière peut atteindre 2000 euros, cherchez l'erreur.

Ils demandent que soit revue la globalité du fonctionnement et se proposent de faire des propositions si cela est nécessaire et demande au président de CRO de mettre ce sujet à l'ordre du jour de la réunion des présidents de CDO.

Retour par comités :

CDO Charente maritime : supprime des arbitres tous les jours de sa liste

Ok pour les désignations sur le championnat U17 région

Demande d'un processus de désignations identique sur tout le territoire.

Demande d'une formation identique sur tout le territoire

Demande un formateur sur l'open U15

Rappelle qu'il faut que les RIB soient fournis à la nouvelle Aquitaine bien que ceux-ci sont déjà à l'ancienne ligue Poitou Charentes

CDO Charente : Demande une harmonisation de la formation sur tout le secteur nord pour le niveau départemental.

Demande à la région une formation pour son nouveau répartiteur

Demande qu'il y a une réflexion sur la charte des officiels

CDO Deux-Sèvres : Demande des informations sur les nouvelles règles

Décline son plan de formation des officiels sur l'année

Décline son plan de formation sur les écoles d'arbitrages et la formation par secteur des écoles d'arbitrages avec l'aide de la CDO.

CDO Vienne : fait remonter un nombre d'arbitre insuffisant avec une baisse de 18%

Formation faites en interne y compris pour les écoles d'arbitrages avec la CDO

Suite à ces échanges 3 des 4 départements (16, 17, et 79) vont réfléchir à faire une revalidation des arbitres communes pour la saison 2019/2020.

Le secrétaire de séance  
Emmanuel BRUGIERE

Le Président de la CRO  
François WATRIN